



Le Stalag XVIII C

VOUS PARLE

BULLETIN MENSUEL DU STALAG XVIII C

Chers Camarades !

Une fois de plus nous allons passer, loin des nôtres, la fête de famille par excellence qu'est la Noël...

Mais haut les cœurs ! Cette année nouvelle, qui pointe à l'horizon, peut-être nous apportera-t-elle la réalisation de notre désir le plus cher et nous permettra-t-elle, de retrouver notre beau pays de France ?

Quoi qu'il en soit, soutenus par les mille attentions dont nous entourent les chers nôtres à distance, soutenus par notre confiance inébranlable en notre Chef clairvoyant, le Maréchal Pétain, nous devons, en dépit de notre captivité, passer le plus gaiement possible les fêtes de la nativité dans l'atmosphère cordiale qu'a créée entre nous la vie commune.

Chers camarades, l'Equipe vous souhaite de tout cœur un joyeux Noël !

L'EQUIPE.

MESSAGE DE NOËL 1941

Mes chers amis,

C'est un message d'amour, d'espoir, de confiance que je viens vous annoncer aujourd'hui, la grande joie promise un jour aux pauvres bergers qui gardaient leurs moutons par une nuit étoilée d'hiver palestinien.

Noël ! Noël ! Cri populaire du loyalisme français. Il nous vint un jour d'Orient par les voies romaines. Vous avez appris, enfants, la relation d'affinité entre le culte de la Crèche et celui de la Patrie. Reprenons un instant notre histoire. Une vieille tradition, respectable parce que le temps nous la rend vénérable, nous dit que les vieux druides du pays Carnute, à l'ombre de leurs pierres couchées qui servaient d'autels, espéraient avec ferveur en la "Vierge qui devait enfanter". C'était là une prédestination des enfants des Gaules. Au jour de Noël de l'an 496, la France naissait à la foi en la personne du fier Siscambre, Clovis en la basilique de Notre-Dame de Reims. Rémy avait pressenti la Geste des Francs ; c'était l'inauguration du règne spirituel que pendant de longs siècles devaient soutenir ces Francs au nom de l'enfant de Bethléem. L'écrivain belge Godefroy Kurble a fort bien noté cet hymne de nativité d'un grand peuple qui résonne à l'exorde de la Loi Salique comme une action de grâce :

"Vive le Christ qui aime les Francs ! Qu'il garde leur royaume, qu'il remplisse leurs chefs de la lumière de sa grâce, qu'il protège leur armée, qu'il leur accorde l'énergie de la foi, qu'il leur concède par sa Clémence, Lui, le Seigneur des Seigneurs, les joies de la paix et des jours pleins de félicité..."

Le roi Charles, l'empereur à la barbe fleurie, couronna son œuvre sous le rayonnement de l'Etoile. En l'an 800, devant la confession du Prince des apôtres, Pierre, il abaissera sa grande gloire devant la peti-

tesse infinie. Que le vent souffle en rafale ou que le ciel soit serein, nos voix, notre peuple, iront vers l'Etoile. En ces jours là, Dieu crée le plus beau royaume après celui du ciel.

Il est des heures sombres, des heures d'ennui, où l'horizon vous semble fermé comme par un écran de fumée dense. Ne vous laissez pas abattre. Dans les longs fastes de notre ère nationale, se passèrent des jours où il y eut grande pitié en France. Paris vécut des heures critiques le jour de Noël 885. Ardente se fit la supplication liturgique du jour. "O Emmanuel, viens, aide-nous". Et Paris fut sauvé des Normands "mangeurs de harengs et de baleine saillée". Souvenez-vous du Noël de Jeanne, la pucelle d'Orléans. L'histoire est pour nous un encouragement, elle demeure pour nous tous, suivant le mot fameux de Ciceron "magistra veritatis", maîtresse de vérité.

Certes "sous le rayonnement de l'Etoile, les trois fleurs de lis ont poussé en profondeur dans l'âme française". Le peuple manifestait publiquement sa joie aux cris de Noël répété. Est-ce la pure rencontre ou simplement le bon sens très sûr, qui dénote le loyalisme de tout un pays en ces temps "d'âpre douleur âge de pleurs et de tourments" ?

La France veut vivre, elle veut renaître. Les vertus d'antan ne sont pas mortes ; elles sont comme la semence cachée en terre qui produira son fruit en temps opportun. Elle reprendra sa place tant que Noël durera.

Mais pour nous, captifs, où sont les Noëls d'antan, loin de tous ceux que nous aimons, de nos femmes, de nos enfants, exilés de notre foyer. L'enfant Dieu n'a-t-il pas été lui-même un banni ? Il me semble vous enten-

(Suite page 2)

4^e B 1100. 125

dre redire la plainte de regret que chantait Mistral "Ah Noël! Noël! où es-tu douce paix?". Méditez quelques instants la parole de Péguy "La foi que j'aime le mieux, dit Dieu, c'est l'espérance". Croyez que le jour viendra où, reprenant la vieille coutume de nos pères, la trêve des égoïmes se fera. Le Christ n'est venu sur cette terre apporter d'autre message que celui de la charité universelle. "Il n'y a parmi nous ni Grec, ni Barbare, ni Scythe, ni Romain", mais des fils de la grande communauté humaine. Du Christ naissant, le Français a appris à se sacrifier non pour se prouver à lui-même sa grandeur, mais pour participer à une communion. Tournez vos regards vers la Crèche de votre enfance, elle vous rappellera qu'il n'y a point ici-bas que des rassasiés, que des repus, mais qu'il faut savoir comprendre le respect dû à tout ce qui est saint, faillible, faible, à tout ce qui est pauvre; elle vous rappellera que tout le monde doit apprendre la pitié, parce qu'un Dieu s'est réduit à la taille d'un petit enfant, ce qui est méprisé. Moins tristes seront vos baraquements, moins dur votre esoulement à la mémoire des fêtes de famille que jadis vous passiez dans l'intimité de votre home. Je ne sais crèches plus magnifiques que nos cantonnements, que nos logements où se cachent les soucis du lendemain dans la pudeur célébre de nos sentiments. Il est chez nous tout à fait chez lui le Divin enfançon de la nativité, parmi nous qui vivons d'une vie humble dans la réalité de notre vie de prisonniers.

Sur nos chéritives demeures s'arrête l'Etoile avec prédilection, sa plus grande lumière de gloire et de bonté vient réchauffer nos coeurs. Message d'espoir, message d'amour que vous offre l'Emmanuel, promis aux nations. Vous aimiez entendre aux messes de minuit la douce mélodie que les anges chantèrent pour la première fois en cette "sainte et tranquille" nuit palestinienne : "Gloire à Dieu dans l'empyrée des cieux ; Paix sur la terre ; que la volonté divine soit sur les hommes!".

Cette paix, nous en sentons la venue à l'horizon de l'avenir avec l'avidité de nos enfants qui, dans le matin froid, iront voir si l'enfant Jésus n'a rien déposé en la "sainte nuitée" dans leurs souliers rangés bien sageusement au seuil de l'âtre familial. Cette paix, nous le savons, est le cadre que doit nous apporter le fils de la Vierge. "L'homme propose, Dieu dispose". Cette paix nous la voulons, nous avons tant cheminé par les longs mois d'exil, sur les grand'routes poussiéreuses, dans les sentiers de montagne, au milieu des fumées, des brumes et des neiges, que nous entrevoynons l'éveil de jours meilleurs. Nous avons foi en la vertu de la nativité que symbolise le sapin vert dans le scintillement des bougies et des cierges :

O Tannenbaum, o Tannenbaum
Dein Kleid will mir was lehren :
Die Hoffnung und Beständigkeit
Gibt Trost und Kraft zu jeder Zeit *

... Que la paix du Christ descende sur vous tous, sur vos familles. Bonne fête de Noël.

Marcel LANGLOIS,
aumônier militaire.

(*) Ô sapin, ô sapin, ta parure me donne cette leçon : L'espérance et la constance donnent consolation et force en tout temps.

ERRATUM

Nous prions nos lecteurs de nous excuser de l'erreur que nous avons commise dans le libellé de l'adresse de M. le contrôleur Bigard, dans notre numéro de Novembre.

C'est 231, Boulevard Saint-Germain à Paris, et non 321, qu'il faut lire.

Succès triomphal de nos tournées DANS LES KOMMANDOS

Quel travail est celui qu'effectue la section théâtrale du Stalag XVIII C? Au camp une affiche, digne de grandes scènes parisiennes, annonce un spectacle. Les deux tournées n'en continuent pas moins à divertir les "Kriegsgefangenen" dans leurs commandos.

Et pourtant, ils ont été difficiles, les débuts. On avait une salle, une scène, même des acteurs, mais pas un texte à jouer, pas une chanson écrite à faire reprendre en cœur. Pourtant Gaston VASER se mit à l'œuvre, monta une chorale, une troupe. Il eut la chance d'avoir sous la main Roger BERG qui, prouvant brillamment que le Droit mène à tout, composa avec bonheur le texte des revues qui s'intitulèrent "Markt-Pongau ... loisiries" et "Plaisir de France".

Chacun y mit du sien : Vaser chanta, Paul Gourain apporta le concours de sa diction sobre et prenante. Les chanteurs amateurs prirent de la voix, les amateurs comédiens de l'assurance.

A force de recherches, on trouva un pianiste qui sut tirer partie de l'instrument offert par les autorités du camp. Puis, un beau jour, des livrets viennent de France, des chansons aussi. Et depuis, on joue la comédie au "Théâtre des 2 masques". "Le client de Province", "Fausse monnaie", le grand succès de Robert Boinet, "Le petit Babouin", qui révéla un Gaston Vaser, parfait comédien et un Petit-Jean Evain, comique délicat. "Bize... ness et Cie" fut pour Raymond Duguay et Houbilaïn, l'occasion d'affirmer leurs talents nuancés.

Un mot encore pour Georges Chareyras, un cumulard : violoniste et fantaisiste. Pour F. Fenisse et la foule de ceux qui rappellent que la chanson de France n'est pas morte.

Puis, l'orchestre se révéla, de ses seize musiciens, sous la baguette experte de René Foussard, pour le plus grand contentement de tous.

Les pièces et les chansons, essayées par le Stalag sont mises au point et jouées en commandos, leur succès n'en est que plus grand.

Il y a aussi une bibliothèque théâtrale, qui va permettre d'envoyer aux commandos, tout au moins en communication, chansons, partitions d'orchestre, sketches et pièces variés.

Que les hommes de confiance des commandos n'hésitent pas à en faire la demande. C'est avec la plus grande joie que la troupe du Stalag mettra à leur disposition les ressources que des œuvres parisiennes veulent bien lui fournir.

Ne dit-on pas que le spectacle de Noël sera monté avec un luxe de décors inouïs ? Jean Gazier et Armand Lacoussade seront de nouveau à l'honneur. N'anticipons pas et attendons le jugement bienveillant des spectateurs en kaki.

Leurs silhouettes

Au Camp, baraque A, chambre 9, une flèche indiquant rouge ? "Bureau de l'homme de confiance du Stalag", 7 heures du soir : Une file ininterrompue sur trois rangs de large obstrue le couloir. Le premier de ces messieurs entre. Il est devant un bureau en chêne clair, devant José CABANAS. C'est une affaire de famille qui l'amène. Une procuration à donner à sa femme pour la vente d'un lopin de terre chez lui, quelque part en France. José CABANAS, le scrute, le respire, tire quelques huffées de sa pipe. Il a compris, voici la formule, il suffit de la remplir. "Ton nom ? ton numéro matricule ? ton adresse civile ?... Bien, reviens demain signer ta procuration, elle sera prête." L'homme qui était entré soucieux et morose, repart le cœur guilleret, l'âme légère : une phrase de l'homme de confiance, et pour lui, c'est un souci de moins. Il dormira d'un sommeil léger.

Le second vient pour une question de salaires arriérés, le troisième pour un tort qu'il aurait souffert lors d'une distribution de la Croix-Rouge. Et la file défile d'un mouvement régulier et ininterrompu. Chacun s'en va content avec un mot d'espoir, une phrase de l'homme de confiance, et pour lui, c'est un souci de moins.

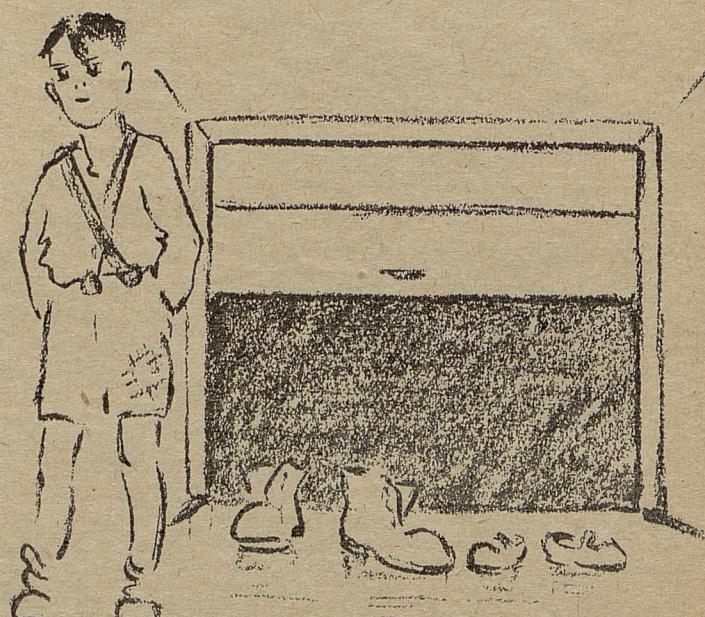
Tous les jours — et il n'y a pas de dimanche pour l'homme de confiance — ce spectacle se renouvelle. Tôt le matin, sur les rangs, il est assailli, « CABANAS par ci... CABANAS par là ! » Il est déjà prêt à faire face à tous, l'esprit éveillé, la mine réjouie. Jamais de ride sur son front, jamais un mot de mauvaise humeur sur les lèvres.

Et Dieu sait quelle est sa besogne ! Dans ce commando on réclame des chansons, des livres pour se distraire ; ils en auront. Ailleurs on désirerait savoir à quoi s'en tenir sur telle catégorie de libérables. Voici, la réponse est faite. Faut-il demander aux autorités allemandes une faveur, une cuisine améliorée ? Voyons CABANAS... et il écoute et il obtient le résultat. Désire-t-on un journal pour relater les prisonniers éloignés par la distance ou l'altitude CABANAS... évidemment, quelques bonnes paroles et voici le journal qui sort. On peut lui faire confiance et il inspire confiance.

Evidemment quel chic dans sa tenue ! Un pif impeccable au pantalon, une veste de gabardine aux revers roulés et aux poches plaquées. En fermant les yeux on jurerait un costume de sport.

Et toujours l'air affable, le sourire aux lèvres, la discréption, la correction, la froideur dans l'abord sympathique. Un petit insigne, aux armes personnelles et tricolores du Maréchal, le distingue d'entre les autres prisonniers. Calme et posé, il veille à tout, assure la liaison, réalise tout ce qu'on pensait irréalisable. On ne saurait faire mieux dans le genre Homme de Confiance. Un tour, prochainement, nous lui demanderons tous d'être libérés, soyez sûrs que le lendemain, sans bruit, mais avec diplomatie, il nous apportera enfin la nouvelle.

LE PIE N'ODEUR.



... j'ai mis les vieilles "godasses" de Papa devant la cheminée. Peut-être ben que le Père Noël lui apportera sa libération ?

LA PAGE DE L'HOMME DE CONFIANCE

Au Service du Maréchal

Ce n'est pas seulement une besogne matérielle que l'Homme de Confiance doit accomplir. Pour cette tâche, l'expérience, la collection des textes officiels et quelque peu de bonne volonté, lui suffisent.

Un autre devoir lui incombe, et non moins capital celui-là. Devoir haut et noble, ô combien ! que celui de veiller à la satisfaction des besoins moraux de ceux qui l'ont élu.

Chaque Homme de Confiance doit bien se pénétrer de la charge qui est sienne en cette matière. Aussi bien l'Homme de Confiance du Stalag que tous ceux qui, au même titre, dans les kommandos et dans les services, assument un rôle identique, quoique plus restreint dans sa compétence. Il n'est pas, en effet, de groupe de prisonniers, si minime soit-il, qui n'ait à désigner puis à faire connaître et approuver par les Autorités Allemandes son Homme de Confiance.

Tous ces élus sont en relation avec

l'Homme de Confiance du Stalag, qui a reçu le titre d'Homme de Confiance principal. Celui-ci reste en étroite liaison tant avec la mission de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Scapini, qu'avec tous les prisonniers du Stalag, par le canal de leurs élus.

Et c'est à eux, à ces Hommes de Confiance des groupes primaires, que je veux m'adresser pour les convaincre de vérités graves.

La France, durement atteinte dans ses œuvres vives, doit à son glorieux passé et à l'avenir lumineux que nous lui réservons, de se refaire.

Nous ne pouvons pas rester éloignés de l'œuvre considérable qui se prépare, sur le sol de la Patrie, pour le bien de ceux qui y sont restés et pour notre bien à nous, prisonniers, lorsqu'aura sonné l'heure joyeuse de la libération.

Pour que cette tâche réussisse pleinement, il faut que tous les fils de

France, sans en excepter aucun, se groupent autour du Maréchal pour l'accomplissement du dur labeur qu'il réalise pour le bien français.

Dès maintenant, par notre tenue matérielle et morale, par notre dignité d'esprit, montrons-nous de bons propagandistes des vertus éternelles de notre cher pays, Sachons être unis derrière la personne du Chef vénéré que la France a su trouver. Son effort n'est pas œuvre d'un jour ; elle marque la pérennité, la durée, la continuité des destins d'une nation dont nous continuons à être partie intégrante.

Nul Français n'a le droit de diviser ou de laisser enfamer l'unité de la Nation.

Servir la France : tel est le mot d'ordre, même en captivité.

José CABANAS

Sergent

Homme de Confiance du Stalag XVIII C

La question argent

Je crois utile de revenir sur cette question. C'est au Kommando-Führer d'établir les listes pour toutes réclamations de salaires ou envois d'argent.

Ces listes doivent être établies sur des imprimés spéciaux qu'il doit réclamer, lui-même, à la Verwaltung (Service de Monsieur l'inspecteur Heunig).

Elles doivent être parvenues à la Verwaltung avant le 15 de chaque mois.

Il n'est pas délivré de reçu individuel pour les envois d'argent, mais les états étant établis sur des imprimés spéciaux en double exemplaire, un de ceux-ci est retourné, signé du Trésorier au Kommando-Führer et servit de reçu collectif.

Les Hommes de Confiance sont donc priés de demander à leurs Kommando-Führer de leur montrer ce reçu collectif. Il faut compter un délai d'environ 2 à 3 mois pour que l'argent expédié parvienne au destinataire.

Les camarades désireux d'en-

voyer en France l'argent confisqué, doivent se hâter. La date limite de ces envois étant fixée au 31 Janvier 1942.

Aux membres de l'Enseignement ET étudiants français prisonniers

M. le secrétaire d'Etat à l'Education Nationale ayant manifesté le désir de connaître le nom et la situation des membres de l'Enseignement et étudiants prisonniers, les Hommes de Confiance des kommandos sont priés de faire parvenir d'urgence, le cas échéant, à l'Hauptvertrauensmann les renseignements suivants :

1^e Pour les membres de l'Enseignement (public ou privé)

Nom, prénoms, état civil, matricule du prisonnier, dernier poste occupé (en spécifiant la catégorie à laquelle ils appartiennent : Enseignement primaire, secondaire, supérieur, etc.)

2^e Pour les étudiants :

Nom, prénoms, matricule du prisonnier, état civil, titres ou grades obtenus avec indication des études que veut poursuivre l'intéressé à sa libération.

PUPILLES DE LA NATION

Différentes requêtes ont été présentées mais aucune n'a pu aboutir vu le nombre (150.000 environ) de prisonniers appartenant à cette catégorie.

Il a été toutefois demandé que lors du rapatriement de la catégorie à laquelle ils appartiennent, ils soient libérés par priorité.

Aux Hommes de Confiance

Les Hommes de Confiance des hôpitaux et infirmeries sont priés de bien vouloir me faire parvenir leurs besoins en médicaments régulièrement pour que je puisse en assurer la transmission pour le 1^{er} de chaque mois à la délégation de Berlin : Services diplomatiques des prisonniers de guerre.

Ecrivez à l'
Homme de Confiance
il est à votre disposition

--- RAPATRIEMENTS ---

Généralités

Aucun dossier ne doit être remis par les prisonniers ou adressé par les familles aux Commandants de camps.

Aucun cas particulier ne rentrant pas dans le cadre des accords intervenus, ne peut-être pris en considération. Le communiqué n° 61 du 18 juillet 1941, de la direction du service des prisonniers de guerre, et destiné aux familles, dit du reste :

« La direction du service des prisonniers de guerre reçoit un grand nombre de lettres de familles de prisonniers tendant à obtenir la libération ou la mise en congé de captivité de leurs prisonniers, bien que leurs cas n'entrent pas dans les catégories pour lesquelles une décision a été prise par les Autorités Allemandes. »

En outre, la plupart de ces lettres précisent que la demande est faite à l'instigation du prisonnier lui-même qui déclare avoir été invité par les Autorités du camp à faire sa demande par l'intermédiaire des Autorités françaises.

Pour dissiper tout malentendu et mettre les familles et leurs prisonniers à l'abri de grosses déceptions, il est instamment recommandé aux familles de ne tenir pour acquis que les cas de libération ou de mise en congé de captivité qui ont fait l'objet d'une

décision à la suite des accords intervenus.

Ces décisions sont portées à la



Notre camarade José CABANAS
Homme de Confiance du Stalag XVIII C

connaissance des familles, ainsi que cela a été dit à plusieurs reprises et en particulier par le communiqué n° 53, par la voie des communiqués officiels de la direction du service des prisonniers de guerre qui sont diffusés par la presse et la radio. »

CIVILS FAITS PRISONNIERS EN TANT QUE MILITAIRES

Ils doivent apporter la preuve qu'ils n'ont jamais appartenu à l'armée par toutes justifications en leur pouvoir.

Les affectés spéciaux doivent produire le fascicule bleu qui a dû leur être délivré lors de leur renvoi dans l'entreprise qui les avait réclamés.

À ce jour, 5.911 prisonniers non militaires sont retournés dans leurs foyers.

N. B. — Les cas particulièrement douloureux peuvent toujours être soumis à l'examen de l'Ambassadeur.

Tous les articles que vous nous adressez, doivent nous parvenir, au plus tard, le 15 de chaque mois, pour être insérés dans le numéro du mois suivant.

AVIS

L'abondance de matières nous oblige à reporter au prochain numéro le premier d'une série d'articles sur la Culture physique de M. Slimani, ainsi que le poème sur Dunkerque de notre camarade Mondot.

PERES DE FAMILLE

Sont rapatriables aux termes du protocole du 16 novembre 1940, les pères de 4 enfants mineurs, à l'exclusion des militaires de carrière.

Les enfants seront considérés comme mineurs lorsqu'ils seront nés après le 1^{er} janvier 1922.

Pièces à fournir en vue du rapatriement :

1. — Demande de mise en congé de captivité ou de libération ;

2. — Extrait du livret de famille ;

3. — Certificat de vie des enfants.

Ces pièces devront être traduites en allemand et certifiées conformes par le Maire.

A adresser par les familles :

Pour la zone occupée : Au Contrôleur général d'Armée BIGARD, 231, boulevard Saint-Germain à Paris.

Pour la zone non-occupée : Au Général d'Armée BESSON, 52, avenue Foch à Lyon.

MORIS ET MILITAIRES DE CARRIÈRE destinés au renforcement de la défense des colonies

À la suite de négociations, il a été accordé la libération d'un certain nombre de prisonniers pour chacune de ces catégories.

Les rapatriements ont été effectués et le seront sur les listes fournies par le Secrétariat d'Etat à la guerre.

PRISONNIERS CIVILS durant la guerre 1914-18

Une demande de libération en leur faveur a été faite, des pourparlers sont en cours, mais aucune décision n'est à ce jour intervenue.

SOLDES

Un grand nombre de sous-officiers s'étant inquiétés de leur situation du fait que les soldes perçues en Allemagne, en plus des dérogations de solde effectuées à leurs familles, peuvent dépasser le montant légal de leur solde, le Gouvernement français a fait savoir qu'il ne serait exigé aucune ristourne des prisonniers libérés. En conséquence, ceux-ci doivent avoir, par cette réponse, tous les apaisements désirés.

Délégation de solde :

Celles-ci sont permises dans les conditions suivantes :

1^e - Aux ayant-cause (épouse, enfants, descendants) :

a) les familles des militaires à solde journalière continuent à percevoir les allocations militaires ou peuvent être admises à bénéficier des dites allocations. Le fait d'être prisonnier de guerre maintient, en effet, dans la position de mobilisé.

b) les familles des militaires de l'active ou de la réserve, à solde mensuelle, et des militaires de l'active, à solde journalière, liés par contrat servant au-delà de la durée légale, continuent à percevoir les délégations de solde antérieurement souscrites.

Des délégations nouvelles peuvent être servies sur la seule demande des familles, sans que les prisonniers aient à remplir personnellement de demande. Toutes les circulaires nécessaires ont été diffusées en France (zone occupée et zone non occupée) pour renseigner les familles à ce sujet et leur éviter toute incertitude.

2^e - Aux tiers

Tout prisonnier dépourvu de famille (épouse, enfants, descendants) peut déléguer, sur sa demande, une partie de sa solde au profit d'un tiers (frère, sœur, parent ou ami).

Pour ce faire, il devra rédiger une demande strictement conforme au modèle ci-après :

Je, soussigné, (nom et prénoms)
. . . (grade) déclare souscrire au profit de (nom, prénoms et degré de parenté) en résidence à (commune, rue, n°, département) une délégation volontaire de solde de (en toutes lettres) qui aura effet du

Je déclare n'avoir ni femme, ni enfants, ni descendants.

A le
(Signature)

Vu pour la légalisation de la signature apposée ci-contre et transmis à M. (L'Homme de Confiance du camp) :

Une telle demande de délégation devra être remise à l'Homme de Confiance dans les Stalags (les prisonniers en commandos devront s'adresser à l'Homme de Confiance du Stalag dont ils dépendent). Cette pièce sera transmise par eux à la délégation de Berlin, elle-même chargée de la faire parvenir à l'organisme français intéressé.

Il est précisé, d'autre part, qu'en aucun cas le montant de la délégation ne saura, pour les grades respectifs ci-après, excéder mensuellement :

Pour les aspirants 500 frs
— adjudants-chefs 500 «
— adjudants 450 «
— sergents-chefs 350 «
— sergents 350 «
— caporaux 250 «
— caporaux et assimilés :

Après 10 ans de service	160 «
— 5 —	160 «
— 3 —	130 «
Après la durée légale	50 «
Pour les soldats et assimilés :	
Après 10 ans de service	110 «
— 5 —	100 «
— 3 —	70 «
Après la durée légale	30 «

Toute la délégation ainsi consentie au profit de tiers cessera obligatoirement en cas de décès du prisonnier. Les tiers sus-énoncés ne peuvent, en aucun cas, prétendre à pension. Le cas échéant, les sommes perçues par les délégataires postérieurement au décès, donneront lieu à régularisation par voie de versement au Trésor.

Le paiement de la délégation sera assuré :

a) pour la zone libre (zone non occupée) par les soins du Centre d'Administration Territorial (ou de l'Organisation en tenant lieu) à la division sur le territoire de laquelle réside le bénéficiaire, sur le vu d'un avis de paiement établi par les soins de l'Administration Centrale (Service des délégations de solde) et après avoir recueilli l'attestation de la confirmation de l'adresse du bénéficiaire.

b) pour la zone occupée, par les soins des organes administratifs chargés du paiement des délégations de solde en zone occupée.

3^e - Dispositions concernant les sous-officiers, caporaux-chefs et brigadiers-chefs réunissant actuellement les trois années de présence effective sous les drapeaux.

La direction du Service des prisonniers de guerre vient de communiquer, par note n° 60 en date du 12 juillet 1941 :

« Un certain nombre de sous-officiers, caporaux-chefs et brigadiers-chefs en captivité, réunissent actuellement les trois années de présence effective sous les drapeaux pour être admis au bénéfice de la solde mensuelle.

Comme conséquence, les familles de ces militaires peuvent demander l'attribution de la délégation d'office au lieu et place de l'allocation militaire.

Ces familles (épouse ou, à défaut et dans l'ordre les descendants ou descendants) doivent adresser leur demande de délégation de solde au Commandant du Centre d'Administration dont dépend leur résidence.

Dans leur demande, elles doivent donner les renseignements suivants sur le militaire : Nom, prénoms et grade, date de naissance, classe du recrutement, date d'incorporation, durée du service accompli antérieurement à la mobilisation, date à laquelle il a été rappelé à la mobilisation, corps auquel il appartient au moment où il a été fait prisonnier.

Dans le but de ne pas retarder la constitution du dossier et, par suite, le paiement de la délégation, les familles ne doivent pas adresser leur demande au Ministre secrétaire d'Etat à la guerre.

C'est au Commandant du Centre d'Administration territorial qu'il appartient de fournir tous les renseignements complémentaires dont elles pourraient avoir besoin à ce sujet.

Les délégataires qui quittent la zone occupée pour aller résider en zone non occupée, ou inversement, doivent demander à l'organe qui assure le paiement de leur délégation, une attestation indiquant le montant de leur délégation et le mois auquel se rapporte le dernier paiement effectué et l'adresser au Centre d'Administration territorial dont dépend leur nouvelle résidence.

L'inobservation de ces prescriptions pourrait avoir pour conséquence de retarder le paiement des délégations. »

L'HOMME DE CONFIANCE DU STALAG XVIII C.

CULTE CATHOLIQUE

Aumônerie Militaire Française

Les commandos qui désireraient avoir un office religieux le Dimanche, sont priés de le faire savoir dans le plus bref délai au Stalag par l'intermédiaire de leur Homme de Confiance. Leur désir sera exaucé dans la mesure du possible.

PROTESTANTISME

Bien chers amis protestants et sympathisants,

Nous rendons grâce à Dieu pour la joie et le privilège qu'il nous accorde de pouvoir depuis quelques dimanches nous réunir officiellement autour de la précieuse Parole afin de nous édifier, de nous réconforter en traversant la dure épreuve et les pénibles moments que nous vivons, séparés de ceux que nous aimons. Je tiens à remercier particulièrement, par la voix du journal, les personnes qui, par leur gentillesse, ont tout fait pour faciliter notre tâche. S'il est doux pour nous de nous retrouver dans la communion fraternelle, lire, méditer, chanter les louanges du Seigneur ; prier, intercéder, nous n'oubliions pas dans notre joie tous les frères dans la foi, tous les amis qui sont en commandos ou équipes de travailleurs. Nous prions pour vous tous qui êtes isolés, afin que le Seigneur vous soutienne et vous encourage par sa douce présence.

Les voix de Dieu ne sont pas nos voix, et ses pensées ne sont pas nos pensées. S'il permet que nous passions par les afflictions du moment présent, c'est encore pour nous faire réaliser ses soins constants, sa bonté, sa fidélité, son amour pour nous. Si nous mettons en Lui notre confiance, il remplira nos coeurs de sa paix, de patience, de soumission. Par sa force, la captivité nous semblera moins pénible, car nous ne serons pas seuls pour porter notre fardeau. Il a dit lui-même : « Déschargez-vous sur moi de tous vos soucis car je prends soin de vous. Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, je vous soulagerai et je vous donnerai du repos pour vos âmes. » Mettons le Seigneur à l'épreuve et nous ferons la douce expérience de son appui et de n'être jamais déçus. Il nous apprendra à être patients dans l'affliction joyeuse, dans l'espérance et nous fera réaliser que toutes choses concourent au bien de ceux qui l'aiment et se confient en Lui. Par lui nous pouvons chanter :

Mon sauveur demeure auprès de moi
Toujours, à toute heure, auprès de moi
Jamais il ne défaîsse mon cœur dans la nuit
Et dans la détresse il est mon appui.

Maintenant nous serions très heureux de recevoir de tous les amis et intéressés des divers commandos, la liste de ce qu'ils voudraient posséder, soit nouveaux testaments, bibles, brochures, biographies, études, lectures bienfaisantes. Dans la mesure du possible, nous vous donnerons satisfaction.

Bon courage chers amis et confiance les yeux fixés sur Jésus, le chef et le consommateur de notre foi. Nous sommes à l'entière disposition de chacun pour donner tous renseignements utiles. S'adresser par l'intermédiaire de l'Homme de Confiance à :

A. BERNÈGE, Aumônerie protestante,
Stalag XVIII C.

Appel aux Jeunes

On nous encourage de France à étendre notre activité artistique. Dans ce but nous prions tous les jeunes talents, se trouvant parmi nous, de se faire connaître soit en nous écrivant, soit en nous faisant parvenir les œuvres déjà réalisées.

Il va sans dire que peut-être considérée comme œuvre artistique, toute œuvre ayant un caractère personnel indéniable et original. Il est impossible de classer dans cette catégorie les copies ou reproductions. Le but envisagé est, en effet, de donner aux vrais artistes la possibilité de prendre conscience de leurs dons. Dans l'avenir qui s'ouvre devant nous, la France doit être en mesure de s'appuyer sur une école digne de ce nom dans le domaine des lettres et des arts.

Nous savons parfaitement que nos possibilités matérielles sont minimes, mais nous espérons parvenir, dans un avenir prochain, à aider d'une façon assez efficace, ceux d'entre nous qui, tant par leurs études antérieures, que par leurs dispositions naturelles, méritent d'être encouragés.

J. GAZIER.

CONTE DE NOËL

Conte de Bel-Gazou à sa poupée

Assis-toi dans le grand fauteuil, à cause que c'est Noël, ma fille. Vos mains, mademoiselle ? Où les avez-t'ye fourrées, pour qu'elles soient aussi sales ? Enfin passons là-dessus. Pasque c'est Noël, permission de ne pas se laver les mains. Et, en plus, vous aurez une histoire, pasque c'est Noël. Vous aurez pas celle que maman m'a racontée. Mais maman est tellement contente de me raconter des histoires pas très intéressantes... Tenez-vous droite, mademoiselle. Vous en avez de la chance de ne pas avoir une grande personne pour mère ! Mais les enfants ne sont qu'ingraquitude... in-dràticle... non, ir-drati... j'ai oublié comment qu'on dit... Tenez, voilà pour vous apprendre à rire de vos parents ! Un mot de plus, vous m'entendez bien ? un mot... et j'appelle mon mari !

« ...Y avait une fois une jolie poule noire, jolie, jolie ! Elle s'appelait Kikine de son petit nom, et son nom de famille c'était Orpington-Pure-Race. On y donnait le pain qui reste d'après le déjeuner, et pis de l'avoine à l'heure du thé. Elle pondait tous les jours, tous les jours ! Mais, quand même, Kikine elle était pas contente pasque ses œufs on les lui prenait tous pour les porter au marché ! Alors la pauv' Kikine elle avait bien du chagrin. Elle disait :

« — Mon Dieu, que c'est-y malheureux, que je fais tant d'enfants que j'arrive pas à en élever un !

« Alors qu'est-ce qu'elle fait, ma Kikine ? Le jour de Noël, elle attend que le petit Jésus vient, et elle lui dit :

« — Bonjour, mon cher seigneur Petit Jésus !

« — Bonjour, Kikine, qu'il lui dit. Qu'est-ce qu'il y a donc qui ne va pas, Kikine ?

« — Y a comme ça, qu'elle lui dit, que je fais des œufs tout le temps, et que j'arrive pas à en élever un, pasqu'on me les prend !

« — Et qui donc qui vous les prend, Kikine ?

« — Mais c'est cette Pauline de la basse-cour, toujours cette Pauline !

« — Et pourquoi qu'elle vous les prend, Kikine ?

« — Pour les vendre, donc. Pasque, vous savez bien, Petit Jésus, que les œufs cet hiver i'z ont renchérit à un point qu'on les vend tois francs douze sous la douzaine au marché de Brive, pasque c'est la guerre ! Que c'en est honteux !

« — Alors le Petit Jésus il se gratte la tête, et il lui dit :

« — Bouge pas, ma Kikine, moi je vas arranger tout ça. Quand tu auras pondu une douzaine d'œufs, tu les cacheras dans le foin, et pis moi, à ce moment-là, je mettrai tois francs douze sous dans ton nid, à la place. Quand que Pauline e' viendra, eh ben ! elle aura ses tois francs douze sous. C'est tout ce qu'e veut, cette Pauline, pas ? Et comme ça tu pourras élever tes œufs.

« Kikine elle dit : « Merci » bien poliment, et elle s'en va pondre ses œufs, jusqu'à temps qu'elle en aye douze. Un, tois, huit, six, douze !... Et pis e' les met dans le foin, cachés. Et pis, le lannemain, voilà cette Pauline qui vient chercher les œufs, et quoi qu'e trouve ? Tois francs douze sous !

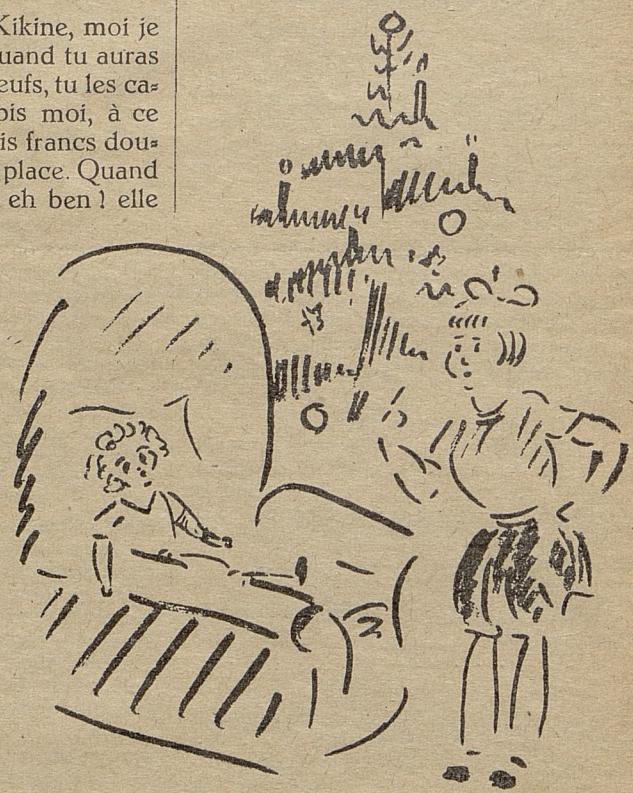
E' les prend, et pis e' regarde ma Kikine qu'e était là, bien gentille, qui regardait si cette Pauline elle était contente. Cette Pauline, elle dit comme ça : « Ben, c'est strordinaire ! »

« — Mais non, Pauline, c'est pas strordinaire. J'ai pondu tois francs douze sous !

Qu'elle fait comme ça, Pauline : depuis la semaine dernière, c'est pis tois francs douze sous, c'est quate francs quate sous la douzaine, ça a augmenté pasque c'est la guerre. Et la semaine d'après ça augmentera encore !

« Alors, la voilà qui se met à chercher dans le foin tout partout, et en criant en colère, — vous savez comment qu'elle est, cette Pauline, — et qu'elle trouve les œufs de ma pauvre Kikine et qu'elle les emporte !... Pensez !...

« Alors, ma pauvre Kikine s'en va toute désolée, et en s'en allant elle rencontre le Petit Jésus qui se prome-



Erloc

nait du côté de la remise :

« — Eh ! là, mon Dieu, ma pauvre Kikine, quoi donc que vous avez ? qu'i dit.

« Eh ! là, mon Dieu, qu'elle répond, cette Pauline m'a encore emporté mes œufs, pasqu'il y avait que tois francs douze sous dans le nid !

« — Eh ben ! qu'i fait le Petit Jésus, c'était-y pas bien le compte ?

« — Mon Dieu, non ! qu'elle dit, ma Kikine. V'là les œufs qu'ont aug-

LA VIE DU STALAG

Création d'une DIRECTION SPORTIVE au Stalag

M. Slimani, ancien membre de l'Ecole de Joïnville, a bien voulu accepter de prendre la direction sportive du Stalag.

Il prie les camarades titulaires de diplômes d'éducation physique ou de boxe, de bien vouloir se faire connaître. Par ailleurs il se tient à l'entière disposition de tous pour tous conseils techniques relatifs aux sports individuels et collectifs.

C'est également à lui que devront être faites les demandes de matériel sportif. Il les transmettra aussitôt aux œuvres compétentes.

Adresser la correspondance à monsieur Slimani par le truchement de l'Homme de Confiance du Stalag.

PARLONS PEINTURE

Après le théâtre, après l'orchestre, l'art vient de trouver sa place parmi les "récréations" du Stalag. Et pour commencer la peinture. Jean Gazier, Claude Isard et Armand Laccoussade se sont vu, grâce à la bienveillance des Autorités Allemandes, octroyer un local commun et ses moyens de travail. Ils y apporteront, sur la toile, leurs impressions d'ici, réaliseront les décors, les costumes du théâtre.

Puis, leur chambre aménagée, des cours, des conférences ou de simples causeries évoqueront les grandes périodes et les grandes œuvres de l'art français et de toutes les patries de la beauté.

Dans les Kommandos, aussi des artistes travaillent isolément. Il serait souhaitable de voir organiser bientôt une exposition générale des œuvres d'art du Stalag.

Malgré la médiocrité des moyens dont disposent les prisonniers, une telle entreprise manifesterait la continuité des efforts de nos camarades.

A quand le vernissage ?

L'Atelier 12.

Café métropole

Tous les camarades du Stalag (camp et kommandos), qui jouent du violon sont priés d'envoyer à l'Homme de Confiance du Stalag leurs noms, matricules et références, en précisant s'ils sont détenteurs d'un instrument.

Un contrebassiste serait également le bien-venu à l'orchestre du Stalag. Un camarade spécialiste de ces instruments voudra-t-il se faire connaître ?

Voulez-vous, amis des kommandos, jouer : BANQUISE, 3 actes de Paul Marmon, TOPAZE, 4 actes de M. Pagnol ; LE CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE, de Laibich ; LE GENDRE DE M. POINEI, de Jules Sandeau ; quelques sketches en 1 acte ?

Faites-en la demande à l'Homme de Confiance du Stalag.

LE SOUFFLEUR.

Imprimerie Holzer-Baur, Markt Pongau.

LE COIN DU BOUQUINISTE

Enfin, nos Camarades ne pourront plus dire : « Il n'y a rien dans cette bibliothèque. » En deux jours nous avons reçu deux à trois mille livres.

Une quantité de classiques nous ramènera, pour certains d'entre nous, à notre plus tendre jeunesse.

Pour nos intellectuels, je signalerai : « Un Bailly », « Les Textes Grecs de R. M. Guastalla », « L'Iliade », « Les Mémorables de Xénophon », « Vies Parallèles de Plutarque », etc...

Pour les "ceux" qui ne sont pas très sûr d'eux-mêmes, un dictionnaire français et un dictionnaire étymologique est à leur disposition.

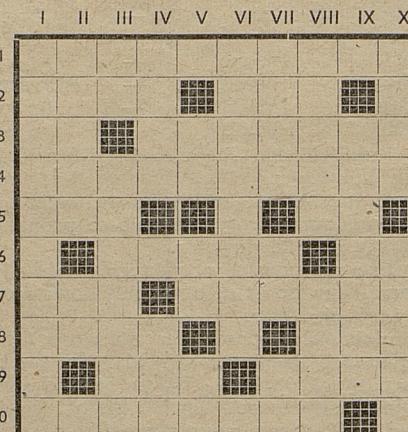
Des romans de nos Auteurs contemporains réjouiront vos heures moroses et, si vous recherchez des livres d'actions, nous tenons en réserve deux séries capables de peupler vos rêves : la série de "Cape et d'Epée" et sa compagne "Romans Policiers".

Nos Camarades des "Kommandos" ne sont pas oubliés. Toutefois, pour faciliter les envois de livres aux "Kommandos" et, le cas échéant, les échanges avec ceux-ci nous avons adopté une formule qui a fait ses preuves.

Nous demandons instamment aux Hommes de Confiance des "Kommandos" de nous envoyer des caisses qu'il nous est impossible de nous procurer au Camp. Nous les leur retournerons remplies d'un certain nombre de livres qui leur seront confiés pour trois semaines. A l'expiration de ce délai, ils voudront bien nous retourner les caisses et les volumes et nous leur enverront d'autres en échange.

Il est bien entendu que notre bibliothèque encore peu fournie ne pourra faire face à toutes les demandes à la fois. Elle y satisfaira dans l'ordre d'arrivée des caisses et des demandes.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT : 1 Décorées. — 2. Pronom. — Département. — 3. Conjonction. — Immensité. — 4. Clairvoyant. — 5. Epoque. — Mot enfantin. — 6. Adverb. — Vu. — 7. Sorte d'oignon. — Examines soigneusement. — 8. Vient au monde. — Adverb. — 9. Pronom. — Département. — 10. Vomif.

VERTICAMENT : I. Sans action. — II. Prendre à son service. — Oui, en langue étrangère. — III. Vu. — Existence vraie. — IV. Hors d'usage. — Ad-

AUX CAMARADES des kommandos

Chers Camarades de Kommandos, c'est surtout à vous que je m'adresse aujourd'hui. Vous constatez et vous vous plaignez de ce que les lettres, en général, mettent très longtemps, soit à vous parvenir, soit à parvenir à vos familles ; c'est un fait exact, mais vous êtes un peu responsables de cet état de choses.

En effet, vous ne suivez pas toujours les indications qui vous ont été données à ce sujet ou parfois même vous les ignorez. Il faut d'abord bien remplir l'adresse du destinataire suivant l'imprimé de la lettre ou carte ; mentionner en bas de l'adresse si la ville est en France occupée ou en France non occupée ; ajouter en haut et à droite la lettre O ou la lettre L, suivant le cas ; remplir également la petite case réservée à l'expéditeur avec vos noms, prénoms et matricules. Ces mêmes indications ainsi que le numéro du Kommando doivent être écrites par vous sur la carte ou lettre qui doit vous revenir. Certains d'entre vous, plus nombreux que vous ne le pensez, écrivent sur la page réservée à la famille, de ce fait, la lettre n'est pas expédiée.

Si vous suivez ces instructions vous constaterez, dans bien peu de temps, que l'acheminement de vos lettres, tant à l'aller qu'au retour sera beaucoup plus accéléré, car journalièrement nous devons rechercher toutes les omissions que vous avez faites et, il arrive parfois même, que nous ne retrouvions pas quel est l'expéditeur de telle lettre ou carte et que nous soyons obligés de la mettre au rebut.

Donc, redoublez d'attention, notre service en sera grandement facilité et vous en serez les premiers bénéficiaires.

L'envoi de pommes de terre dans les colis est strictement interdit et entraîne la confiscation de ces dits colis. Avertissez d'urgence vos familles.

Le Vaguemestre.

verbe. — V. Initiales d'un nom de poète du XIV^e siècle. — Deux lettres de Naples. — Deux voyelles. — VI. Recouverte. — VII. Cira en désordre. — VIII. engloutie. — Adverb. — VIII. Vente aux enchères. — Surveillé en cachette. — IX. Ouvertes (en parlant de noix). — X. Située. — Dont on se sert couramment.

RESULTAT DES MOTS CROISÉS DU NUMERO PRECEDENT

HORIZONTALEMENT : 1. Pâtissiers. — 2. Liés. — Aster. — 3. Us. — Ancres. — 4. Mètre. — Asie. — 5. Ode. — G. S. — 6. Gers. — Il. — N. T. — 7. Ers. — Il. — Léa. — 8. Raffoler. — 9. Pédestre. — 10. Crée. — Et. — Ré.

VERTICAMENT : I. Plumage. — P. C. — II. Aisé. — Evier. — III. Té. — Torsade. — IV. Isards. — Fée. — V. Née. — Ifs. — VI. Sacs. — Ilote. — VII. Israël. — LRT. — VIII. Etes. — Lee. — IX. Résigner. — X. S. R. — Esta. — I.e.

Je hais les mensonges
qui nous ont fait tant de mal.

Ph. Pétain